

C.P.A.S. NASSOGNE

AOUT 2007



VOS CONSEILLERS

**LES SERVICES DU CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE**

Ed responsable : Ghislaine RONDEAUX
Présidente du CPAS

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Ce nouveau bulletin me donne la possibilité de remettre en mémoire, auprès de chaque citoyen, les missions et les services du Centre Public d'Action Sociale.

Centre : centralise un éventail de services et établi une coordination avec d'autres services dans notre beau pays de Famenne Public ; ouvert à tous et à chacun.

Action : mettre en œuvre des projets, des interventions pour répondre aux conséquences d'accidents de vie mais aussi des actions de prévention pour éviter ces situations sociales.

Sociale : permettre à tout citoyen d'avoir une place dans notre société, dans notre commune, dans son village.

Chaque personne a droit à une existence conforme à la dignité humaine.

Le CPAS a pour mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité.

Tous les services que ce bulletin va vous représenter ont cet objectif.

Je souhaite que des pistes d'amélioration soient mises en œuvre pour répondre davantage à une meilleure intégration sociale de chacun.

Pour réaliser sa mission, le centre a besoin de moyens et d'un personnel formé, compétent et respectueux de chaque individu.

Vos élus communaux l'ont bien compris et ma participation au collège me permet des échanges réguliers sur toutes les problématiques révélées dans le cadre des missions du CPAS.

Les membres du Conseil et moi-même sommes à l'écoute de tout ce qui touche le social dans notre commune.

Ghilslaine RONDEAUX
Présidente CPAS

Les Membres du CPAS

La Présidente

Madame Ghislaine RONDEAUX, rue de France, 14 - 6953 Forrières Tél: 084/21.36.30
GSM : 0499/52.73.36 E mail : ghislaine.rondeaux@skynet.be

Le secrétaire

Monsieur Michel WEYRICH, Tél: 084/37.03.99 E mail : michel.weyrich@publilink.be

Les membres

Madame Florence ARRESTIER, Chemin de Freyr, 2 – 6950 Nassogne Tél: 084/21.42.14

Monsieur Bernard BENTZ, rue Bonny, 2 – 6951 – Bande Tél: 084/34.45.91

Madame Nathalie GUERET, rue des Ecoles, 31 – 6950 – Harsin Tél 084/36.80.12

Monsieur Camille QUESTIAUX, Voie Notre Dame, 1/1 – 6953 – Forrières Tél: 084/21.44.84

Madame Marie-Christine STREIGNARD, rue des Alliés, 113 – 6953 – Forrières
Tél : 084/21.24.68

Madame Marie TERWAGNE, rue Principale, 42 – 6953 – Ambly -Tél: 084/21.37.21

Monsieur Pol THOMAS, rue de Hérumont,8 – 6953 – Lesterny - Tél: 084/36.66.90

Mademoiselle Véronique BURNOTTE, rue de Saint-Hubert, 35/A – 6953 – Masbourg
Tél : 084/44.55.16

LES SERVICES D'ECONOMIE SOCIALE

Grâce à une équipe composée de travailleuses sérieuses, dynamiques et motivées, engagées sous contrat de travail dans le cadre de l'article 60 de la loi du 08 juillet 1976 visant la réinsertion socioprofessionnelle, nous avons pu créer divers services de proximité que vous pourrez apprécier au sein de notre CPAS.

Ces services sont accessibles du **lundi au vendredi de 8h00 à 16h00**.

Ces services sont sous la responsabilité d'Anne-Catherine GROSJEAN, coordinatrice.

084/45 67 00

Le Lavoir Social " Les LAVANDIERES "



TARIFS :

LAVAGE.

Prix de lavage moins de 4 kg -- 3 □

Prix de lavage entre 4 et 8 kg-- 6 □

Couette -----12 □

Couverture 1 personne ----- 8 □

Couverture 2 personnes -----12 □

NETTOYAGE A SEC

SECHAGE.

Prix séchage pour 4kg de linge--3 □

REPASSAGE.

Le kilo de linge----- ---1,25 □

La chemise, chemisier
ou le pantalon à plis----- 0,75 □

Selon la possibilité du service :

- Reprise du dépôt de votre linge repassé dans les trois jours, sauf urgence.
- Prise et remise à domicile de votre linge par notre Service Mobilité au prix de 0,35 □/ km.

Dépôt-vente de meubles " Le GRENIER DE JUL' "



Principe du dépôt-vente de meubles.

Nous n'acceptons que les meubles et objets en bon état.

Le prix de vente des meubles et objets déposés est fixé d'un commun accord avec le déposant et le service garde 25% de la somme totale des objets ou meubles vendus.

Durée du dépôt : de 2 mois à 12 mois.

A votre demande notre Service Mobilité peut aller chercher les meubles à votre domicile au prix de 0,35 □/ km.



Magasin de vêtements seconde main " La NIPPERIE "



Principe du dépôt-vente de vêtements.

Nous n'acceptons que les vêtements en état impeccable : propres, repassés,...

Le prix des vêtements déposés est fixé d'un commun accord avec le déposant et le service garde 20% de la somme totale des vêtements vendus.

Durée du dépôt : 3 mois.

Possibilité de déposer livres en bon état et jouets complets et en état de marche.

EGALEMENT SERVICE CORDONNERIE.



SERVICE MOBILITE.

Créé en 2005, pour améliorer la mobilité des personnes âgées à mobilité réduite et couvrir divers déplacements utiles aux activités des services d'économies sociales.

La réservation pour les déplacements doit se faire 24h à l'avance au secrétariat du Centre auprès de Madame Dédriche. Tél : 084/ 37.03.90 entre 9h et 16h.

Celle-ci accueillera votre demande et la gèrera avec Mr Renard, le chauffeur du service.

Tout déplacement est au prix de:

- 0,35€ / km à partir de votre domicile et comporte toujours un aller- retour même à vide.
- 5€ / heure d'attente.

Transports possibles :

- Les courses dans les magasins et marchés des villes voisines
- Déplacements pour se rendre à une consultation médicale
- Déplacements pour se rendre à l'hôpital.
- Rendre visite à une amie, à un enfant.
- Pour se rendre à un rendez-vous pour un emploi.
- Pour aller faire des démarches auprès de telle ou telle administration.
- Chercher le linge pour notre buanderie.
- Chercher les meubles pour notre « Grenier de Jul' ».
- Autres....



AUTRES SERVICES DU CENTRE:

- **Repas à domicile :**

Ce service est accessible à toutes personnes de la Commune.

Votre demande est reçue et gérée par **Mme Pihard** que vous pouvez joindre au 084 / 370 396.

Une visite du service social est organisée afin:

- de fixer le prix du repas qui peut varier de 3,5 € à 6,5 € en fonction des revenus,
- d'envisager tous les services à domicile auxquels vous pourriez prétendre.

Le repas est livré entre 11h30 et 13h30 par un(e) distributrice désignée par le Centre.

N'hésitez à les interpeller si vous avez une remarque ou une demande spécifique à faire au Centre Public d'Action Sociale.

- **Télévigilance :**



« Vivre en sécurité chez soi »

Votre demande est reçue et gérée par **Mme Pihard** que vous pouvez joindre au 084 / 370 396.

Samaritel est un service de télévigilance à domicile fonctionnant 24h/24 et qui se veut efficace auprès d'une population essentiellement composée de personnes âgées et/ou handicapées et/ou malades.

Chaque abonné dispose d'un transmetteur d'appels d'aide branché sur la ligne téléphonique et d'un petit émetteur médaillon, bracelet ou clip qui permet de lancer un appel à distance.

En cas de besoin, une simple pression suffit, l'abonné est en contact avec la centrale de vigilance.

Aussitôt, le centraliste contactera, suivant les désirs de l'abonné, ses parents, amis, voisins. En cas de danger, une aide sera envoyée immédiatement.

- **Accès INTERNET**

Deux ordinateurs sont mis à disposition des chômeurs, demandeurs d'emploi et usagers du CPAS.

Vous pouvez y accéder durant les heures de bureau du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h00.

LE SERVICE SOCIAL

Le Centre Public d'Action Sociale au service de toute la population de notre entité.

Selon l'article 57 (§1er) de la loi organique des CPAS, "le CPAS a pour mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité. Cette aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique".

Le CPAS peut apporter une aide de différentes manières. Les assistantes sociales sont là pour fournir les renseignements nécessaires et pour expliquer vos droits et obligations.

Organisation:

Le service social se compose de 2 Assistantes sociales:

Madame MODAVE Anne, 084/370 395 et Madame LECOCQ Kristel, 084/370 394



- **Permanences sociales** au Centre 46 rue des Alliés à 6953 Forrières. (Ancienne école libre):

Mardi: de 9h à 12h

Jeudi: de 9h à 12h

Autres jours: sur rendez-vous en cas d'urgence

- **Visite à domicile:**

Possibilité, à votre demande au secrétariat, d'une visite à domicile si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer.

- **Permanences téléphoniques:**

Tous les jours de la semaine de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Madame MODAVE Anne, 084/370 395 et Madame LECOCQ Kristel, 084/370 394

Missions:

- **Accueil, information et orientation vers d'autres services;**
- **Régularisation des droits sociaux :** inscription auprès d'une mutuelle, ouverture du droit à d'autres allocations sociales (chômage, GRAPA, pension d'handicapé,...) ;
- **Octroi d'une aide financière :**
 - ◆ Revenu d'intégration ou aide sociale équivalente ;
 - ◆ Fonds Social Chauffage ;
 - ◆ Avances financières (sur les allocations de chômage, la pension, les indemnités de mutuelle, les pensions alimentaires,...).
- **Aide en matière de santé :**
 - ◆ Intervention dans les soins médicaux et pharmaceutiques;
 - ◆ Aide médicale urgente pour les personnes en séjour illégal et en état de besoin ;
- **Aide au logement :**
 - ◆ Aide à la constitution d'une garantie locative ;
 - ◆ Prime d'installation (pour les personnes sans-abri) ;
 - ◆ Interventions dans le paiement de factures de gaz, d'électricité, de mazout et d'eau;
 - ◆ Hébergement en maison d'accueil.

Notre commune compte pour 2300 boîtes aux lettres, 69 logements à finalité sociale:

- 34 gérés par la Société logement Public "La famennoise",
- 35 gérés par l'Asbl "Agence Immobilière Sociale" avec laquelle la commune a passé convention en janvier 2005.

La population qui bénéficie de ces logements a déjà vécu plusieurs accidents de vie, s'en trouve fragilisée et souvent dans une situation financière précaire.

Une étroite collaboration avec les gestionnaires de ces organismes permet un accompagnement social plus important et plus curatif que palliatif.

Notre Service Social est de plus en plus sollicité pour accompagner, dans le plus long terme ces familles en recherche d'intégration sociale et professionnelle.

La mission première d'un Centre Public d'Action Sociale est l'intégration de ce public défavorisé.

- **Accès à la culture et aux loisirs :**
 - ◆ Intervention dans les frais de participation à des manifestations sportives ou culturelles. Il peut le faire en accordant un avantage individuel ou collectif en soutenant une manifestation destinée à un groupe cible;
 - ◆ Intervention dans les frais d'inscription à des activités sportives ou culturelles et dans l'achat de matériel ;

- **Aide aux personnes âgées :**

Aide à domicile par des aides familiales et des aides ménagères en collaboration avec le service d'Aide aux Familles Luxembourgeoises de notre entité.

Service de repas à domicile ;

Samaritel;

- **Le service de Médiation de dettes**

Il s'adresse à tout habitant qui ne peut plus faire face au remboursement de ses dettes et de ses factures ou qui est en difficulté à l'égard de ses créanciers.

*Le Centre a passé une convention avec le **Groupe Action Surendettement** qui permet une assistance juridique et des animations d'éducation à la gestion budgétaire pour les différentes tranches d'âge de la population.*

- **Station de rechargement "compteur à budget"**

La fourniture d'énergie est un poste lourd pour les ménages. C'est aussi souvent une source d'endettement. En cas de non paiement de la facture, le fournisseur d'électricité adresse un rappel dans lequel il signale au client qu'il peut faire appel au CPAS (plan d'apurement, prise en charge de la facture) ou qu'il peut faire placer un compteur à budget.

Les consommateurs d'électricité qui bénéficient de la fourniture d'électricité au moyen d'un compteur à budget (pré-paiement du coût de la consommation) peuvent recharger leur carte de compteur au CPAS de Nassogne.

- **Structure d'accueil: Initiative locale d'accueil pour demandeurs d'asile.**

Cette structure assure la prise en charge de l'accueil, l'hébergement et l'octroi de l'aide matérielle en faveur de demandeurs d'asile.

- **Les différents Fonds qui financent certaines missions du CPAS.**

- ◆ *Le Fonds de l'eau;*

- ◆ *Le Fonds énergie*

Grâce à ces fonds, les centres doivent assurer l'assistance et l'aide sociale financière aux plus démunis en matière de livraison d'énergie.

Prochaine activité prévue par le Centre

*Formation **GRATUITE**(en septembre) en informatique pour les chômeurs, demandeurs d'emploi et usagers du CPAS.*

Prendre contact avec le Service Social pour inscription et information complémentaire

Tél : 084/37.03.94 (95)